

dans cette partie de son diocèse. L'appréciation qu'il en fait est d'autant plus précieuse, que Mgr. Plessis se connaissait en hommes.

“ L'abbé Sigogne, écrivait-il, est un homme d'une activité rare. C'est le travailleur le plus infatigable de sa paroisse : outre les deux églises et les deux presbytères construits par ses soins, il a fait de ses propres mains des murs de pierre sèche assez considérables, l'un pour clore son jardin de Sainte-Marie, l'autre pour dessécher, tout auprès de la mer, un marais dont il voulait tirer du foin. On dira peut-être qu'il serait plus digne de vaquer à la prière et à l'étude, qu'à des travaux corporels. Oui, sans doute ; mais il n'est pas dans la nature humaine de toujours prier ou étudier. Il faut des délassements ; heureux le missionnaire que son goût porte à délasser l'esprit par les travaux du corps. Il y puise non seulement un remède contre les tentations auxquelles l'expose sa solitude, mais encore un moyen de santé et un exercice de pénitence...

“ M. Sigogne est parvenu à faire, dans son église, ce que l'on tenterait inutilement dans un grand nombre de celles de ce diocèse. Il a placé tous les hommes d'un côté, et toutes les femmes de l'autre, selon l'avis de S. Charles Borromée. Pour y parvenir, il n'a pas souffert qu'on mit les bancs à la criée ; mais il a accoutumé les paroissiens à louer seulement les places. Il serait à souhaiter que la jurisprudence suivie en Canada, permit d'adopter ce système. Il préviendrait une infinité d'irrévérrences dans le lieu saint. ” (1)

L'abbé Sigogne imposa même, en certains cas, des pénitences publiques, comme dans la primitive Église.

Avec tout cela, il trouva moyen d'apprendre la langue micmaque, afin de pouvoir évangéliser les sauvages des environs. Il établit des écoles dans ses missions, et fut aidé dans cette œuvre par la législature de la Nouvelle-Ecosse dont les préjugés allaient diminuant depuis 1812.

L'abbé Sigogne, après vingt-deux ans d'un labeur incessant, était à la veille de jouir de quelque repos, lorsqu'un incendie réduisit complètement en cendres, en septembre 1820, l'église, le presbytère et le village de Sainte-Marie. Agé de 65 ans, déjà un peu usé par le surmenage, et ne pouvant compter sur ses habitants dont la plupart se trouvaient dans une position précaire, l'intrépide missionnaire eût été bien excusable de céder la place à un autre. Mais rien n'est capable de décourager les hommes aussi fortement trempés. Il se mit à l'œuvre immédiatement, en faisant appel à ses nombreux amis des provinces maritimes et du Canada.

Voici sa lettre de faire part à Mgr Plessis, dans cette pénible circonstance.

“ Les gazettes viennent de m'apprendre votre joyeuse arrivée de Rome, et votre bienvenue à Québec. Mais, hélas ! dans quel état de détresse et de misères ces belles nouvelles m'ont-elles trouvé ? Mon église, mon presbytère, ma bibliothèque, mes granges, et autres appartements, avec toutes mes provisions, les trois quarts de mes meubles ; et vingt ou vingt deux de mes voisins, leurs maisons, granges, bœufs, chèvres, tout a été victime d'un torrent de feu poussé par un vent irrésistible. Je me suis trouvé enveloppé dans le feu qui avançait plus vite qu'un cheval au grand galop. Je me suis sauvé avec la vie, mais avec bien du mal, et voilà déjà trente-deux jours que je garde la chambre entre les mains des chirurgiens ; il n'y a encore que deux ou trois jours que je puis me servir librement de la main droite. Dieu soit béni ! Dans notre désastre, cependant, il n'est péri qu'un enfant au berceau et un vieillard octogénaire. Mais, hélas ! Monseigneur, quelles ruines, quel état que celui de tous mes voisins. Deux mille de terrain au-dessous et autant au-dessus de l'église ont été incendiés, et tous les habitants réduits à la dernière misère, sans logement, sans provisions, avec peu d'assistance. La détresse n'est pas moins grande dans la

(1) Journal de voyage de Mgr. Plessis, en 1815.